



PRÉVENIR
LE HARCÈLEMENT
en milieu scolaire





CONTEXTE national



Le harcèlement en milieu scolaire

C'EST QUOI ?

L'exposition répétée d'une victime à des comportements agressifs de ses pairs.

Il peut s'agir de

- › violence physique ;
- › violence verbale ;
- › d'ostracisme ;
- › de cyberharcèlement, sexting non consenti et harcèlement psychologique ;

en ayant recours à l'humiliation, l'exclusion, des moqueries, des remarques désobligeantes, des vexations, des mises en situation déplaisantes, voire dégradantes perpétrées par un individu ou, le plus souvent, un groupe de pairs générant une dynamique hostile.



Rappels juridiques

loi n°2022-299 du 2 mars 2022 visant à combattre le harcèlement scolaire

Art. L. 111-6:

« *Aucun élève ou étudiant ne doit subir de faits de harcèlement résultant de propos ou comportements, commis au sein de l'établissement d'enseignement ou en marge de la vie scolaire ou universitaire et ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de dégrader ses conditions d'apprentissage.* ».

loi n°2019-791 du 26 juillet 2019

Art. 5

pour une École de la confiance inscrit le droit à une scolarité sans harcèlement dans le code de l'éducation.

Code de l'éducation

Article R. 421-10

Des sanctions s'appliquent « *lorsque l'élève commet des actes de harcèlement, notamment de cyberharcèlement, à l'encontre d'un autre élève, y compris lorsque ce dernier est scolarisé dans un autre établissement* ».

En France, en 2024, 22 % des lycéennes victimes de harcèlement ont, en 2023, demandé de l'aide auprès d'un élève, d'un parent ou d'un adulte de l'équipe éducative.

Enquête harcèlement 2023, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance pour le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

LA MOBILISATION EN ACTION

- › déploiement généralisé du **programme pHARe** ;
- › inscription de cette **thématique dans les programmes scolaires** et dans les actions du Comité d'Éducation à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement (CESCE) ;
- › plan ambitieux de **formation des personnels** (y compris les personnels médicosociaux et les personnels ressources) à travers le Plan Académique de Formations (PAF), et, autant que de besoin, formations de proximité à l'échelle d'un établissement ou d'un territoire ;
- › **formation des élèves élu·es en collèges et lycées** (CVC - CVL) avec le programme « Ambassadeurs contre le harcèlement » ;
- › **désignation de référents** académiques et départementaux contre le harcèlement ;
- › **participation à la journée nationale** de lutte contre le harcèlement et du *safer internet day* ;
- › organisation du **prix « Non au harcèlement »** ;
- › **protocole de prise en charge des situations de harcèlement** et formation des personnels.



Le mot

*du Président de la Région Nouvelle-Aquitaine,
du Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine,
de la Rectrice et des Recteurs d'académie,
de la Directrice Régionale de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt
et du Directeur Général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine.*

**Mesdames les cheffes d'établissement,
Messieurs les chefs d'établissement,**

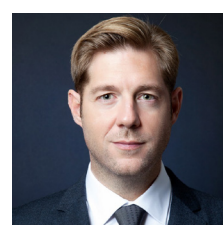
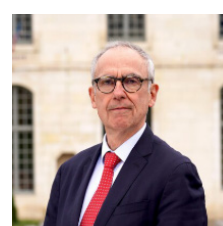
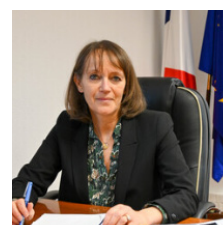
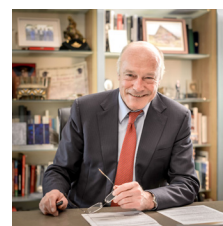
C'est l'un des apports de la loi du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance : la consécration, dans le code de l'éducation, d'un droit des élèves à suivre une scolarité sans harcèlement. « *Aucun élève ne doit subir, de la part d'autres élèves, des faits de harcèlement ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions d'apprentissage susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité ou d'altérer sa santé physique ou mentale* ».

Relever le défi de cette lutte contre le harcèlement est un impératif qui doit procéder d'une action commune et d'une mobilisation de la communauté éducative dans son ensemble, tant les conséquences peuvent être graves et durables (décrochage scolaire, perte d'estime de soi, anxiété...).

À travers son plan d'actions déployé dès 2020, le conseil régional confirme son engagement dans la lutte contre le harcèlement afin de favoriser la réussite et l'épanouissement de tous les jeunes néo-aquitains dans un cadre de vie et d'apprentissage sûr, inclusif et sain.

Avec le concours des trois académies de Limoges, Poitiers et Bordeaux, de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt et de l'Agence Régionale de Santé, la Région Nouvelle-Aquitaine présente dans cette 3^e édition de l'annuaire, les actions qu'elle a choisies de co-financer pour accompagner votre projet éducatif. Ces dernières s'inscriront en complémentarité des formations et des projets engagés par l'Éducation nationale dans le cadre du déploiement du programme PHARe dans les lycées.

Vous trouverez ainsi, l'ensemble des **partenaires associatifs**, lauréats de l'appel à projets « Prévention et lutte contre le harcèlement en milieu scolaire » **que vous pourrez mobiliser à vos côtés pour l'année 2025-2026.**





LES ACTIONS de la Région Nouvelle-Aquitaine

Pour garantir à tous les jeunes l'accès à des cadres d'apprentissage sûrs, inclusifs, sains et en concertation avec l'ensemble des acteurs de l'éducation, la Région Nouvelle-Aquitaine propose d'accompagner activement les actions de lutte et de prévention du harcèlement en milieu scolaire.

Le Plan de prévention régional

SES ENJEUX

Voté le 3 juillet 2020, un Plan de prévention et de lutte contre le harcèlement en milieu scolaire répond aux enjeux suivants :

- › rompre l'isolement des jeunes ;
- › organiser une coordination entre les acteurs ;
- › harmoniser les différentes pratiques ;
- › développer des initiatives innovantes.



déclinés autour de

4 AXES STRUCTURANTS

1. le soutien aux projets menés dans les établissements par des associations ;
2. la formation des agents des lycées ;
3. l'organisation d'assises régionales ;
4. la mise en œuvre d'une campagne de prévention ambitieuse et innovante.



Groupe de travail « harcèlement » du Conseil Régional des Jeunes

Composé de 108 jeunes âgés de 15 à 29 ans, qui représentent l'ensemble des territoires de la Nouvelle-Aquitaine, le Conseil Régional des Jeunes émet des contributions sur les politiques régionales, propose de nouveaux projets et dispositifs, et travaille sur des thématiques essentielles tels que le développement durable, la précarité menstruelle, et plus particulièrement, le harcèlement.

Ce groupe de travail se réunit régulièrement et participe à l'organisation et à l'animation d'ateliers lors des assises régionales sur le harcèlement.





Campagne de communication

« AGISSONS »

Cette campagne de communication mise en œuvre par la Région Nouvelle-Aquitaine dès le mois de mars 2024 prend en compte les dimensions de toutes les actions menées autour du harcèlement en milieu scolaire et les différents acteurs.

Une campagne collaborative ...

Elle a été élaborée avec les jeunes élus du Conseil régional des jeunes et du Conseil académique de la vie lycéenne des 3 académies

et en partenariat avec

- les 3 Rectorats d'académie,
- la Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt,
- l'Agence Régionale de la Santé.

... et une communication multicanale

La campagne est déployée régulièrement

- › dans l'ensemble des cars de transports scolaires néo-aquitains (environ 4 000 cars pour 160 000 élèves transportés),
- › sur l'Espace Numérique de Travail (ENT),
- › sur le portail jeunesse : jeunes.nouvelle-aquitaine.fr,
- › sur les réseaux sociaux,
- › auprès des 600 organismes de formation de Nouvelle-Aquitaine : lycées publics, privés, MFR et Centres de Formation des Apprentis,
- › auprès du Centre Régional d'Information Jeunesse de Nouvelle-Aquitaine.



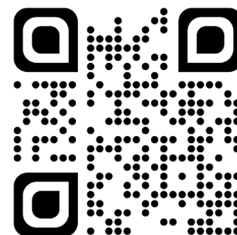
ASSISES RÉGIONALES

autour du harcèlement en milieu scolaire

Initiées en 2022, elles se déroulent sur une journée en novembre, chaque année, en présentiel et en distanciel, afin de permettre à chacun de pouvoir y participer.

Elles rassemblent des acteurs de la communauté éducative, des élèves, et des spécialistes du harcèlement, autour d'ateliers et tables rondes.

Elles donnent lieu à la diffusion d'un **padlet de restitution**, disponible via le QRcode sur le site jeunes.nouvelle-aquitaine.fr. Celui de l'édition 2024, dont le fil conducteur était « Témoins, parents, comment agir ? » est disponible.



Un appel à projets

L'appel à projets a pour objectif de soutenir les initiatives au sein des établissements scolaires en s'assurant d'une harmonisation des pratiques et d'une cohérence avec le programme pHare.

Une commission technique avec des représentants des académies de Bordeaux, de Limoges, de Poitiers, de la DRAAF, de l'ARS Nouvelle-Aquitaine et de la Direction de la Jeunesse et de la Citoyenneté de la Région Nouvelle-Aquitaine a permis d'étudier les projets en amont de leur présentation au vote des élus régionaux.

Votre contact

Direction de la Jeunesse et de la Citoyenneté

Service Initiatives éducatives

14 rue François de Sourdis

33077 BORDEAUX Cedex

Tél : 06 29 58 57 91 - 05 47 30 33 91

harcelementscolaire@nouvelle-aquitaine.fr





CATALOGUE 2025-2026
DES ACTIONS DE SENSIBILISATION
proposées
par les associations
retenues dans le cadre de
l'appel à projets régional

Afin de faire bénéficier votre établissement des actions proposées, vous pouvez directement les contacter et définir avec elles les conditions de leur intervention.

ARC EN CIEL THÉÂTRE NOUVELLE-AQUITAINE

Arc-en-Ciel Théâtre est un réseau associatif national, qui utilise le théâtre-forum et plus largement le théâtre institutionnel, comme méthodes d'intervention sociale.



Descriptif de l'action de lutte et de prévention contre le harcèlement

« HARCELEMENT, TOUS VICTIMES ? »

L'essence du projet est le POURQUOI, c'est à dire ce qui permet aux phénomènes de harcèlement d'exister, individuellement et par voie de conséquence dans un inconscient collectif, l'objectif premier restant de comprendre ensemble ce qui crée ce genre de comportement afin de les enrayer. L'idée est de cibler 8 établissements scolaires de Nouvelle-Aquitaine.

Chaque intervention se construit en relation avec les animateurs Région et les instances de chaque lycée (CVL, CESC...) et dans la mesure du possible avec les personnes engagées dans le programme Phare des lycées.

La BASE d'intervention est le THÉÂTRE-FORUM, mais en fonction de la demande des lycées peuvent se mettre en place :

- des ateliers de production avec la communauté éducative qui aura la charge de jouer un Théâtre-forum (à partir des situations concrètes réelles la scène est jouée par le groupe une première fois puis la salle interagit avec le contenu en remplaçant en personne la personne de son choix pour proposer une alternative pour régler le problème).
- des séances de Théâtre-Forum jouées par des comédiens professionnels,
- des séances de Forum-Minute : une équipe légère de comédiens professionnels rencontre le public, propose des situations, vérifient qu'elles correspondent à la réalité de la communauté éducative rencontrée et improvise avec les élèves les scènes en direct ; scènes qui sont débattues avec le théâtre-forum.

Zone d'intervention sur le territoire
Nouvelle-Aquitaine



Contact :

Stéphane TRIQUENAU
Délégué régional

☎ 06 72 76 13 45 - ✉ actaquitaine@orange.fr

AROÉVEN BORDEAUX NOUVELLE-AQUITAINE

Nos actions s'exercent autour de 2 pôles :

- un pôle loisirs qui développe des projets de séjours de vacances pour les 6-17 ans et organise des formations à l'animation volontaire (BAFA/BAFD) ;
- un pôle école qui développe des projets de séjours et sorties scolaires autour de la thématique environnementale et propose des actions en établissements scolaires autour de 3 enjeux : l'environnement, la démocratie scolaire, le vivre ensemble.



Descriptif de l'action de lutte et de prévention contre le harcèlement

Le projet vise à prévenir le harcèlement en mettant en place une **éducation à l'empathie, à la gestion des conflits et au vivre ensemble** par les acteurs de la communauté éducative eux-mêmes (parents d'élèves, lycéens, PEN, agents, acteurs du territoire).

Zone d'intervention sur le territoire
Nouvelle-Aquitaine



Contact :

Laurene PIERRE
Directrice AROÉVEN Bordeaux Nouvelle-Aquitaine

☎ 06 74 55 35 83
✉ l.pierre@aroeven-bordeaux.fr

COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE

L'association Colosse aux pieds d'argile, créée le 11 juin 2013, a pour objet la lutte contre les violences sexuelles, le bizutage et le harcèlement. Reconnue d'utilité publique depuis 2020, l'association a pour missions la sensibilisation du grand public, la formation des professionnels encadrant les enfants et l'accompagnement psychologique et juridique des victimes.



Descriptif de l'action de lutte et de prévention contre le harcèlement

Le projet comprend trois volets complémentaires :

1. animer des actions de sensibilisation à destination des élèves mineurs et adultes,
 2. animer des sensibilisations à destination des professionnels et des équipes éducatives,
 3. accompagner gratuitement les victimes sur les volets psychologique et juridique.
- 46 sensibilisations aux violences sexuelles numériques à destination des élèves
 - 3 sessions en visioconférence à l'attention des acteurs de la communauté éducative
 - 3 réunions publiques à destination des parents d'élèves.

Zone d'intervention sur le territoire
Nouvelle-Aquitaine



Contacts :

Servane LANGAREL

☎ 06 70 72 22 19 ✉ s.langarel@colosse.fr

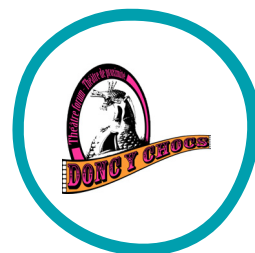
Sébastien HENRY

☎ 06 78 55 42 74 ✉ s.henry@colosse.fr

COMPAGNIE DONC Y CHOCS

La compagnie Donc Y Chocs, créée officiellement en 1994, est un collectif de comédiens qui s'inscrit dans le mouvement artistique et social appelé Théâtre de l'Opprimé. Les interventions théâtrales sont abordées de manière interactive et sensible sur des sujets de société, afin d'inviter le public à se questionner sur le comportement humain et à se positionner.

La compagnie favorise le travail en collaboration (écriture sur mesure, modalités d'intervention) pour être percutante et au plus juste des attentes.



Descriptif de l'action de lutte et de prévention contre le harcèlement

Le projet TOIII est un projet de création artistique autour de la thématique du harcèlement et plus particulièrement de la position de témoin : ressenti, implication, moyens d'action, complicité avec l'auteur...

La compagnie intervient dans les établissements scolaires sous forme de deux journées de résidence artistique par lycée. En amont des interventions, des temps d'échanges auront lieu entre l'équipe pédagogique et l'équipe artistique pour préparer cette action et impliquer autant les élèves que les enseignants.

Zone d'intervention sur le territoire
Nouvelle-Aquitaine



Contact :

Eloine VELLAINE

Chargée de production

✉ diffusion@doncychocs.org

GÉNÉRATION NUMÉRIQUE

Former les élèves à un usage responsable, réfléchi et citoyen des outils numériques :

- Identifier les contraintes juridiques et sociales dans lesquelles s'inscrivent leurs utilisations,
- Favoriser la vigilance vis-à-vis des contenus partagés sur Internet, lutter contre la haine et les discriminations sur Internet,
- Informer le personnel des établissements et les parents d'élèves sur l'addiction aux écrans.



Descriptif de l'action de lutte et de prévention contre le harcèlement

Campagne de sensibilisation aux enjeux et risques liés à l'utilisation de l'internet, des réseaux sociaux et des outils numériques. Chaque journée se compose de 3 séances de 2h devant une classe différente pour chacune d'elles. À la demande de l'établissement et selon le module, une réunion auprès des parents ou du personnel des établissements peut être organisée.

Le harcèlement en ligne est la thématique principale. Elle sera vue à travers 3 modules :

- › Génération numérique : sensibilisation aux enjeux et risques du numérique
- › Égalité, genre et stéréotypes 2.0 : l'égalité fille-garçon à l'ère du numérique, selfies et nudes, cyber-sexisme et pornographie sur internet
- › Non au harcèlement : deux séances d'intervention pour sensibiliser au harcèlement.

Zone d'intervention sur le territoire
Nouvelle-Aquitaine



Contact :

Petersson GERMELUS

Chef de projet

☎ 09 72 14 11 25

✉ peter@asso-generationnumerique.org

KURIOZ

Face à la problématique grandissante du harcèlement scolaire, KuriOz met en œuvre depuis quelques années des actions éducatives dans des établissements scolaires de l'académie de Poitiers. Ces actions reposent sur une participation active des élèves et la mise en débat selon les principes de l'éducation populaire.

Depuis 2024, notre projet « L'éducation populaire au service de la lutte contre le harcèlement » consiste à mettre en œuvre des séances de sensibilisation dans les établissements scolaires et à organiser des temps de formation à destination d'élèves lycéen-nes.



Descriptif de l'action de lutte et de prévention contre le harcèlement

Ce projet vise à organiser dans différents établissements scolaires de l'académie de Poitiers des **séances d'éducation populaire pour faire réfléchir au harcèlement et donner des pistes d'action aux élèves et à leurs parents.** Les élèves pourront réfléchir aux mécanismes conduisant au harcèlement, débattre des comportements à adopter, identifier des pistes de solution. Certaines séances pourront aborder le harcèlement par le prisme des discriminations, d'autres feront le lien avec les pratiques numériques et donc le cyberharcèlement. Pour faciliter la réflexion et les échanges, les séances intégreront des temps de mise en situation et feront appel aux ressentis des élèves. Cette démarche vise à faire cheminer les élèves vers une prise de conscience personnelle et collective par leurs propres analyses.

Zone d'intervention sur le territoire
Académie de Poitiers



Contact :

Claire SPAGNOL

Chargée d'action éducative

☎ 07 48 13 16 97

✉ claire@kurioz.org

LA FOUDRE PREND RACINE

C'est une association des arts du spectacle vivant et d'éducation populaire, engagée pour l'égalité des genres et les droits des personnes LGBTQIA+. Elle développe ses actions autour de deux axes : des temps participatifs pour favoriser l'expression, la réflexion collective et l'empouvoirement, et des événements culturels inclusifs qui mettent en valeur des récits, des pratiques et des esthétiques minorées.



Descriptif de l'action de lutte et de prévention contre le harcèlement

Dans le cadre de la lutte contre le harcèlement en milieu scolaire, La Foudre prend racine propose un dispositif d'intervention d'une semaine en immersion dans les établissements. Ce projet s'articule autour de deux formats complémentaires :

- › des ateliers participatifs de deux heures pour les classes souhaitées, qui explorent le lien entre harcèlement et discriminations à partir des normes sociales et des mécanismes d'exclusion,
- › un dispositif de porteur-euse de paroles, installé dans les lieux communs, qui permet aux élèves de partager leurs ressentis et de faire circuler des vécus souvent invisibilisés.

À travers cette double approche, l'objectif est d'outiller les élèves pour mieux comprendre ce qu'ils et elles vivent ou observent, et de renforcer leur pouvoir d'agir pour contribuer à un climat scolaire plus serein, solidaire et inclusif.

Zone d'intervention sur le territoire

Nouvelle-Aquitaine
notamment établissements
ruraux avec internat



Contact :

Emi HEDDACHE

☎ 06 52 35 37 74

✉ lafoudreprendracine@gmail.com



LÉO LAGRANGE SUD-OUEST



Services de la Fédération Léo Lagrange, les Pôles Engagement sont des espaces dédiés à la recherche, la formation, la sensibilisation et la pédagogie autour des questions socialement vives : violences, discriminations, sexualité, laïcité, égalité femmes-hommes, stéréotypes de genre et LGBTphobies.

Les Pôles affirment l'éducabilité de toutes et tous, et visent à développer le pouvoir d'agir de chacun par le collectif et les méthodes actives et participatives.

Leurs actions de sensibilisation, de formation des professionnels, d'accompagnement, de labellisation et de diagnostic des établissements se déploient sur l'ensemble du territoire national. Chaque année, elles contribuent à faire évoluer les mentalités vers une société plus juste, moins violente, moins discriminante, et plus engagée.

Descriptif de l'action de lutte et de prévention contre le harcèlement

Les violences, leurs dynamiques et la lutte contre elles constituent l'un des domaines d'expertise les plus historiques des Pôles Engagement Sud-Ouest.

Depuis sa création il y a cinq ans, le Pôle Nouvelle-Aquitaine est soutenu par la Région pour déployer un dispositif d'intervention visant à lutter contre le harcèlement scolaire dans les lycées de la région. Ce programme s'appuie sur les apports les plus récents de la recherche universitaire et évolue chaque année en fonction des nouvelles connaissances sur les mécanismes de violence et des remontées terrain. Son déroulé repose sur le développement des compétences psychosociales : empathie, communication, connaissance de soi et des autres, affirmation de soi et responsabilisation. Cela renforce les capacités à éviter les situations de harcèlement chez tous les acteurs : auteurs, victimes et témoins.

Les modules abordés lors des interventions traitent notamment : de la subjectivité du rapport à la violence, de l'omniprésence de la violence verbale, des dynamiques de groupe, des émotions et de leur complexité, des difficultés communicationnelles et des leviers d'action face au harcèlement à l'école.

Le dispositif est pensé et construit pour que les jeunes apprennent à échanger sur les situations de violence afin de créer une capacité collective à lutter contre elles et contre les phénomènes de harcèlement.

Adaptables, modulables et cumulables auprès d'un même groupe, les interventions « Vivre ensemble » sont proposées en formats de 2, 3 ou 4 heures, afin de faciliter leur mise en œuvre dans toutes les classes.

Périmètre d'actions



Contacts :

Yannick SEGUIGNES

☎ 06 43 15 15 24 ✉ yannick.seguignes@leolagrange.org

🌐 leolagrange.org - luttecontrelesdiscriminations.fr

Maureen KLEINHANS

☎ 07 67 98 78 03 ✉ maureen.kleinmans@leolagrange.org

COMPAGNIE LE TRIMARAN



La Compagnie Le Trimaran est confrontée aux actions citoyennes de prévention depuis trente ans et réalise ce genre d'actions pour informer, anticiper des comportements et tenter de faire comprendre certaines problématiques auprès des jeunes.

Descriptif de l'action de lutte et de prévention contre le harcèlement

L'objectif est de **rappeler à chacun le cadre légal sur internet et de souligner l'importance du civisme en général**. Cette action baptisée « Même Pas Peur 2.0 ! » est conduite sous une forme de **théâtre interactif** et contribue à mettre en place une politique de réflexions, d'analyses et d'échanges pour mieux appréhender les difficultés rencontrées par les jeunes. L'outil préventif s'appuie essentiellement sur l'action théâtrale interactive.

Les représentations se déroulent en deux temps : un spectacle interprété par nos comédiens qui permet d'exposer notre point de vue, durant une trentaine de minutes et créer une complicité avec la salle. Puis, deux heures de rencontre au cours desquelles les comédiens préparent avec les jeunes des saynètes.

Périmètre d'actions



Contact :

Stéphane TOURNU-ROMAIN

☎ 06 74 17 18 52 - ✉ letrimaran@orange.fr

La Ligue de l'enseignement agit pour développer toutes les initiatives collectives et associatives favorisant l'épanouissement le plus large des personnes par un égal accès de toutes et tous à l'éducation, à la formation, à la culture, à la communication, au sport, aux vacances et aux loisirs.

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 17



Descriptif de l'action de lutte et de prévention contre le harcèlement

Ateliers de 2h. Une première heure réservée à la définition des termes : discriminations, harcèlement scolaire, cyberharcèlement et à l'animation d'un débat mouvant. Puis, une seconde heure consacrée à une mise en situation durant laquelle les élèves participeront à un escape game numérique innovant, ludique et participatif sur le cyberharcèlement.

Les objectifs de ces ateliers sont l'information et la promotion de l'empathie, la solidarité et la tolérance vis-à-vis des personnes victimes de harcèlement. Ils permettent d'offrir un espace de réflexion et de partage aux élèves afin de pouvoir élargir ensemble leur réflexion personnelle à partir de cas concrets de cyberharcèlement.

Zone d'intervention sur le territoire
Charente-Maritime



Contact :

Fanny CANTAUD

Chargée de projets Education-Jeunesse

☎ 05 46 41 00 05 - 06 68 60 00 05

✉ education@laligue17.org

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 24



Descriptif de l'action de lutte et de prévention contre le harcèlement

Le module « Lutte contre le harcèlement scolaire » consiste en une intervention de 1h30 à 2h en fonction des besoins avec un groupe de 25 à 50 élèves. Les contenus sont préparés en amont avec les responsables des établissements sur la base des propositions suivantes :

- › Informer et sensibiliser les élèves aux conséquences du harcèlement.
- › Travailler les notions de rumeurs et de réputations au cœur des problèmes de harcèlement chez les 12-18 ans.
- › Poser les bases du ressenti et des émotions.
- › Définir le harcèlement, ses nuances et ses causes en faisant émerger les réponses des jeunes et de leurs vécus.
- › Prévenir le cyberharcèlement sous toutes ses formes.
- › Dégager des pistes de solutions pour lutter collectivement contre harcèlement.

Zone d'intervention sur le territoire
Dordogne



Contact :

Delphine MARTIN

Déléguée générale

☎ 05 53 02 44 04 - ✉ delphine@laligue24.org



LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 33

Descriptif de l'action de lutte et de prévention contre le harcèlement

La Ligue de l'enseignement souhaite permettre la compréhension des phénomènes de harcèlement et soutenir la mise en oeuvre d'actions. **Ateliers de sensibilisation autour du cyberharcèlement, formation des ambassadeurs au sein des établissements scolaires.**

Actions proposées : sensibilisation et approche de ce qu'est le consentement, lutter contre les discriminations et appréhension des préjugés. Mettre chacun en réflexion, impulser une réflexion collective, initier un argumentaire, structurer la pensée, maîtrise du langage (écoute de l'autre, respect dans le débat, prise en compte des idées d'autrui).

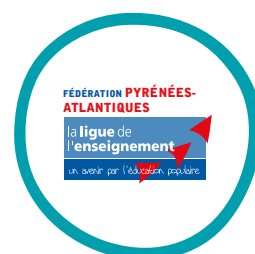


Contact :

Marie-Pierre FORGUE
Déléguée éducation

☎ 07 76 77 33 49

✉ mp.forgue@laligue33.org



LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 64

Descriptif de l'action de lutte et de prévention contre le harcèlement

Les actions visent à prévenir et sensibiliser les jeunes : développer l'empathie, savoir quelle posture adopter face à une situation de (cyber)harcèlement, connaître et avoir la capacité de passer le relais aux organismes et personnes ressources, repérer les signaux. L'objectif sera de reposer les bases, définitions, répondre aux questions et inquiétudes tout en apportant des notions théoriques et juridiques.

Tous les ateliers sont pensés avec des formats dynamiques et ludiques permettant d'établir un climat de confiance et favoriser un espace de discussions dans lequel la parole des participant-es se veut libérée. Le projet se décline ainsi en trois volets d'intervention : les ateliers auprès des élèves, les cafés des parents, les formations pour les volontaires au sein d'établissements scolaires.



Contact :

Coralie BARREAU
Déléguée culture, éducation, jeunesse

☎ 06 31 98 54 36

✉ coralie.barreau@laligue64.org

Votre référent.e

jeunesse

Relaie

l'information sur les aides régionales auprès des jeunes et des acteurs du territoire

Orienté

les jeunes dans leurs initiatives citoyennes

Maison des lycéens, projets initiatives jeunesse, ...

Favorise

la mobilisation des jeunes lors d'évènements régionaux

Nouveau Festival, forums et salons orientation, Olympiades des Métiers, ...

Conseille

les équipes éducatives dans la mobilisation des aides régionales pour soutenir leurs projets

Actions éducatives en Nouvelle-Aquitaine, résidence d'artistes, ...



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

jeunes.nouvelle-aquitaine.fr

TÉMOIN DE HARCÈLEMENT

**Tu peux
changer
sa vie**

agissons!

VIGILANCE,
BIENVEILLANCE,
SOUTIEN...

TÉMOIN DE HARCÈLEMENT

**Tu peux
changer
sa vie**

agissons!

VIGILANCE,
BIENVEILLANCE,
SOUTIEN...

NON AU HARCÈLEMENT

→ 3018



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine




GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

jeunes.nouvelle-aquitaine.fr